

LISTE DE CONTRÔLE

POUR UN MILIEU SYNDICAL PLUS SÉCURITAIRE

SCFP

5 FAÇONS DE RENDRE VOTRE SECTION LOCALE PLUS SÉCURITAIRE ET PLUS INCLUSIVE

1. Établir des règles

Votre section locale devrait disposer de règles contre le harcèlement et la discrimination, notamment d'une politique de lutte contre le harcèlement, d'un code de conduite et d'un énoncé sur l'égalité. Les statuts de votre section locale devraient aussi comprendre des dispositions sur harcèlement et la discrimination.

Pour élaborer ces règles, tenez compte des différents aspects de l'identité d'une personne et de la manière dont la discrimination se manifeste pour chacun de ces aspects. Adoptez ce qu'on appelle une « approche intersectionnelle ». Vous pourriez aussi envisager de confier à un(e) membre de l'exécutif la responsabilité de traiter les cas de harcèlement et de discrimination.

Les personnes déléguées au congrès national de 2021 ont modifié le Code de conduite du syndicat. Celui-ci s'applique désormais à toutes les activités organisées par les sections locales du SCFP.

La prochaine fois que votre section locale révisera ses statuts, il faudra mettre à jour le code de conduite pour refléter ce changement, ou encore l'ajouter en annexe. Consultez le scfp.ca pour trouver des exemples.

Le Code de conduite et l'Énoncé sur l'égalité du SCFP se trouvent aussi au scfp.ca.

2. Négocier des dispositions de convention collective et les faire appliquer

Des politiques et des dispositions de convention collective rigoureuses aideront l'employeur à prévenir et à traiter le harcèlement. Elles aident aussi les membres à comprendre ce qu'est le harcèlement, ses différentes formes, ce que dit la loi à ce sujet et les façons d'y réagir adéquatement. L'objectif est d'éliminer le harcèlement au travail ou, à tout le moins, de le réduire autant que possible.

De nombreuses conventions collectives contiennent des dispositions sur le harcèlement ou des sujets connexes, comme la discrimination, la violence, la santé et la sécurité au travail, la charge de travail et l'obligation d'accommodement.

En outre, votre lieu de travail pourrait avoir une politique contre le harcèlement ou la discrimination, indépendamment de la convention collective.

Par la négociation et l'application de dispositions sur le harcèlement, les sections locales peuvent s'assurer que chaque personne est traitée équitablement et que les comportements répréhensibles ne restent pas sans conséquences. Elles contribuent ainsi à créer un environnement de travail plus sécuritaire et plus respectueux pour tout le monde.

Le SCFP propose toutes sortes d'outils et de ressources pour aider les sections locales dans leurs négociations, notamment [Négocier l'égalité](#) et [Non au harcèlement : Guide à l'intention des sections locales du SCFP](#). Vous trouverez d'autres ressources au scfp.ca.

3. Éduquer et offrir des formations

Informez les nouveaux membres de l'exécutif et de la base des politiques sur le harcèlement en vigueur dans votre section locale et en milieu de travail. Assurez-vous que les membres de la direction comprennent leur rôle et leurs responsabilités et que les membres savent vers qui se tourner pour déposer une plainte.

Aidez les membres à comprendre les torts causés par la discrimination et le harcèlement, pour les victimes et le syndicat. Renseignez-les sur les droits de la personne, la discrimination et le harcèlement. Par exemple, la formation contre le harcèlement et l'intervention en cas de harcèlement les outillera pour éliminer le harcèlement dans leur section locale.

Apprenez aux personnes déléguées syndicales et à l'exécutif à reconnaître le harcèlement, à le contester et à y réagir d'une manière qui tient compte des conséquences des traumatismes.

Le SCFP propose des ateliers sur la santé et la sécurité, la violence, le harcèlement et les droits de la personne. Vous trouverez plus d'informations dans le catalogue des ateliers du SCFP.

De plus, parler du harcèlement et offrir des formations régulièrement aidera à prévenir le harcèlement en plus de favoriser l'implication et la participation des membres.

4. Promouvoir l'équité et l'inclusion

Voici quelques idées pour rendre votre section locale équitable et inclusive pour tout le monde.

PASSER LE MOT

Rédigez des articles pour votre bulletin d'information ou votre site web afin d'enseigner aux gens à mettre fin au harcèlement et à la discrimination. Parlez de l'importance du consentement et du respect de chaque personne.

ORGANISER UNE CONFÉRENCE

Invitez une personne à parler d'équité et d'inclusion à l'une de vos activités syndicales. Ainsi, tout le monde pourra comprendre l'importance de ces principes.

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

Parrainez une activité communautaire pour montrer que votre section locale se soucie de la communauté : une belle façon de rapprocher les gens tout en contribuant à une bonne cause.

LANCER UNE CAMPAGNE

Lancez une campagne de sensibilisation sur le harcèlement et le consentement. Partagez des renseignements à ce sujet dans vos assemblées syndicales et dans vos bulletins d'information.

FAVORISER LA DIVERSITÉ DES LEADERS

Encouragez des personnes de différents horizons à participer aux comités et à devenir délégué(e)s syndicaux et dirigeant(e)s, et soutenez leurs candidatures. Avoir une direction diversifiée, composée notamment de femmes et de personnes autochtones, noires et racisées, en situation de handicap et 2ELGBTQI+, c'est s'assurer que la voix de chacun(e) est entendue.

FAIRE ÉQUIPE

Collaborez avec des groupes communautaires locaux qui luttent contre la violence, le harcèlement et la discrimination. En unissant vos forces, votre portée sera amplifiée et vous créerez encore plus de changements positifs.

5. Fournir du soutien et différentes voies pour la résolution

Bien des cas de violence, de harcèlement et de discrimination ne sont pas signalés. Un sondage peut vous aider à déterminer les mesures de prévention qui fonctionnent et celles qui permettraient à votre section locale d'être plus sécuritaire et accueillante. Un sondage permet aussi d'éduquer les membres et de solliciter des idées pour changer les choses et améliorer le soutien offert. Vous trouverez des exemples de questions sur le harcèlement et la discrimination au scfp.ca.

Il est important de soutenir les membres victimes de violence et de harcèlement en offrant, entre autres, des mesures de soutien qui ne nécessitent pas de déposer une plainte ou de s'engager dans toute autre démarche officielle. Votre section locale devrait disposer de processus qui donnent aux membres la flexibilité de choisir une autre voie au besoin. Elle devrait aussi offrir des avenues pour la réparation afin que, avec l'aide de personnes qualifiées, les membres puissent discuter ensemble des préjudices vécus.

Vous trouverez d'autres ressources au scfp.ca.